



Direction départementale  
de la jeunesse et des sports  
de la Nièvre



# PANORAMA DE LA VIE ASSOCIATIVE DANS LA NIEVRE

Septembre 2009

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Alexis GUYONVARCH - Jacques MALET



# Objectifs de ce panorama

- Mieux connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative de la Nièvre et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- Fournir aux chercheurs du département ou de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.



# Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du Ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- Les services du Haut-commissaire à la Jeunesse, pour la Vie associative, et ceux du ministère de la Santé et des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des finances publiques du Ministère de l'Economie et des Finances,
- La direction des études de l'ACOSS - agence centrale des organismes de sécurité sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la mutualité sociale agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.



# Contenu du panorama

Il se présente selon les trois axes suivants :

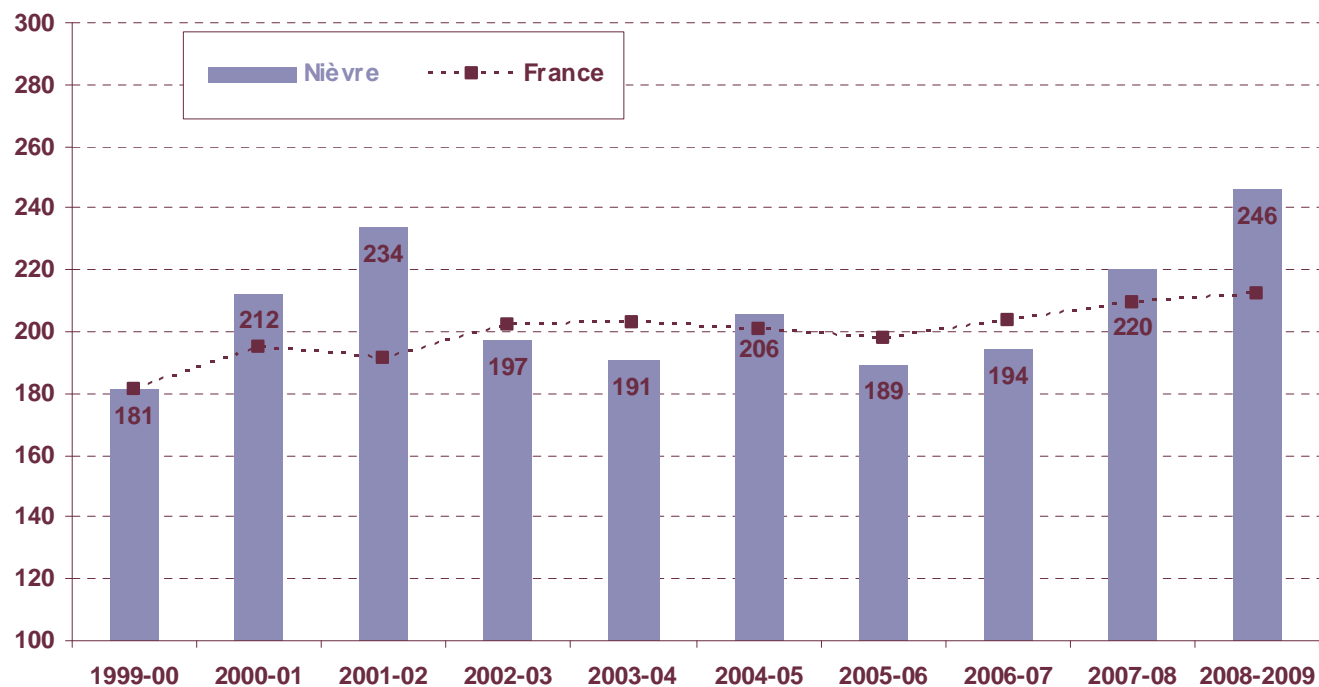
- Une décennie de créations d'associations dans le département, dans quelques-unes de ses composantes, et une observation précise des objets de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux.
- Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs.
- Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.



## **Créations d'associations**

**Bilan, analyse, risque d'encombremments...**

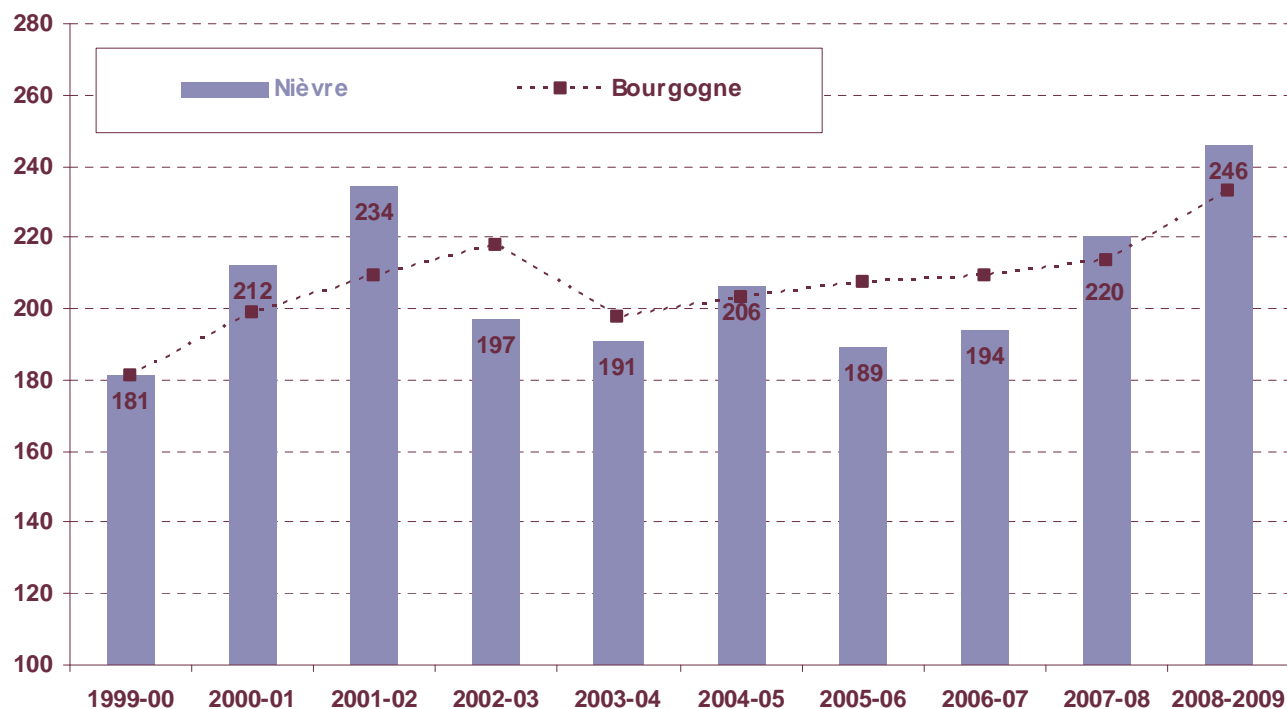
# Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1999 - 2000.

Le nombre de créations est clairement à la hausse depuis deux années, tout comme au plan national, mais dans des proportions bien plus fortes.

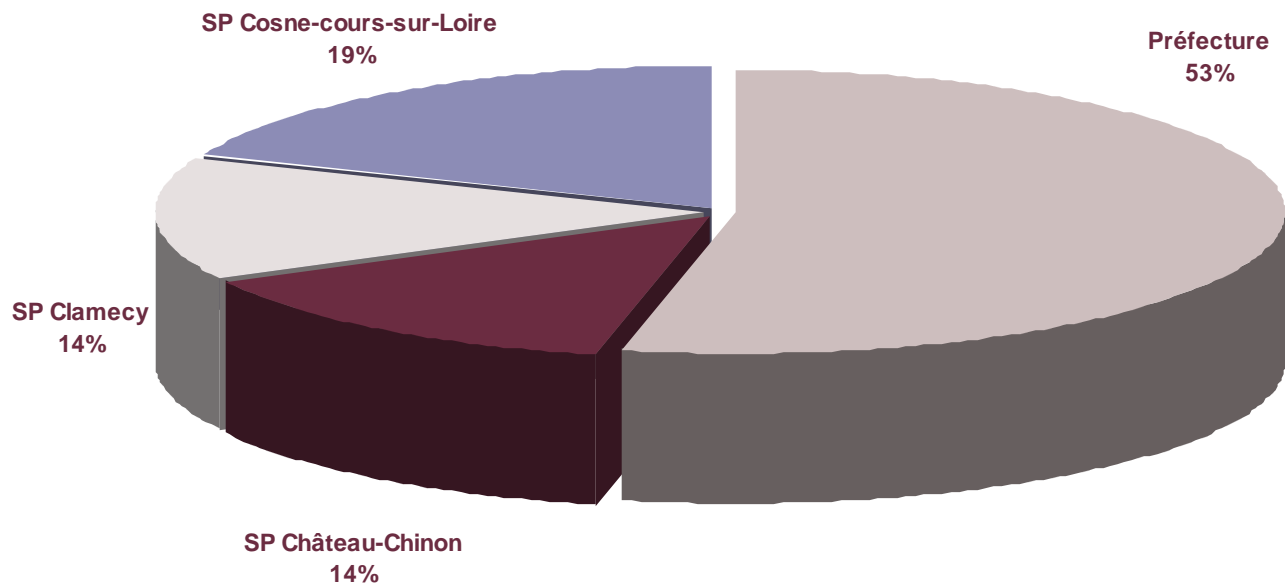
# Le département dans sa région



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1999-2000.

La Nièvre se distingue assez nettement de la région, avec des différences, le plus souvent en négatif entre 2002 et 2007, et en positif depuis.

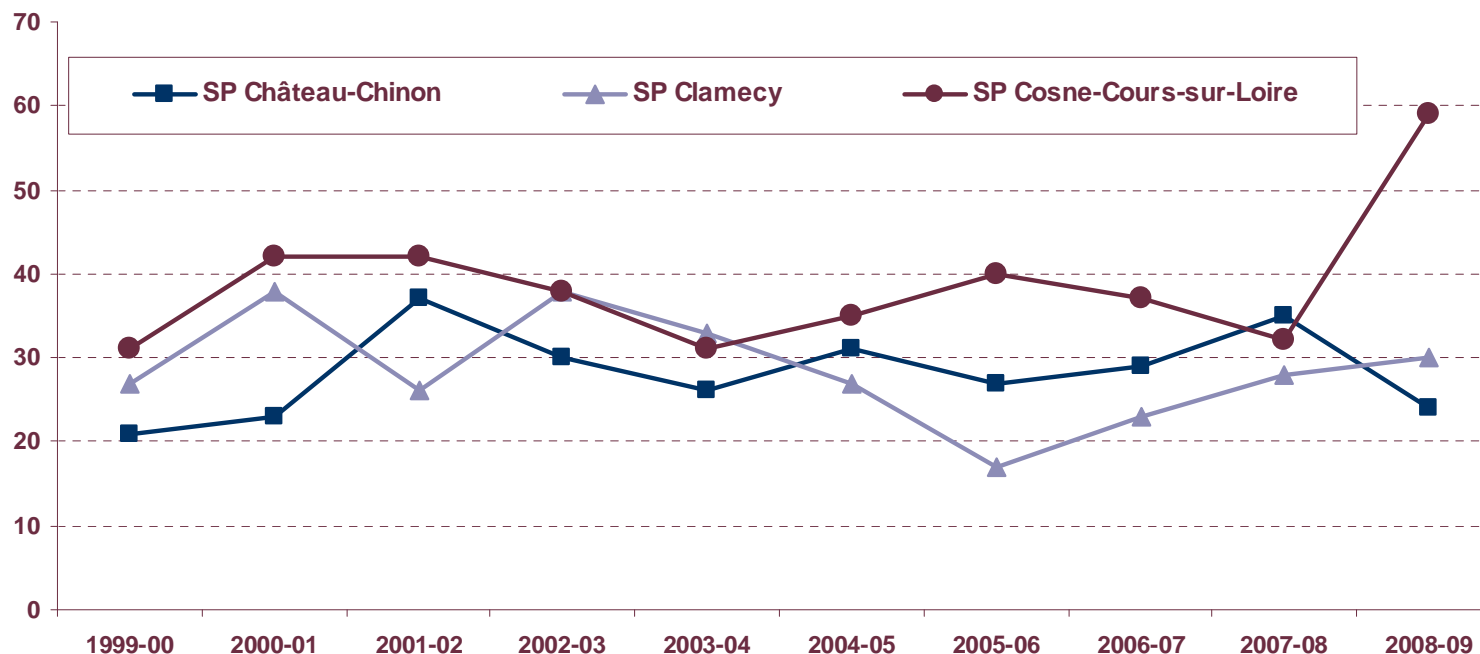
# Créations en préfecture et sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel.

L'arrondissement chef-lieu enregistre à lui seul plus de 50% des créations d'associations, les deux arrondissements de Clamecy et Château-Chinon ne représentant que 28% des nouvelles associations.

# Créations dans les sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 1999-2000.

La courbe des créations de l'arrondissement de Nevers (53% des créations) épouse celle du département et n'est pas reproduite ici. L'arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire a connu une année 2008-2009 réellement explosive.

# Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond en principe, avant tout, aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

Méthode : on mesure ce dynamisme en calculant le nombre de créations d'associations pour 1000 habitants, et ceci sur une période significative de 10 ans (de l'année 1999 - 2000 à l'année 2008 - 2009)

	Département	Région	France
Nombre de créations pour 1000 habitants	7,9	8,7	10,7

Sources : Journal officiel et INSEE recensement de la population 2006. Traitement R&S. Lecture : 7,9 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées dans la Nièvre au cours des 10 dernières années.

La Nièvre se situe au-dessous du repère régional, lui-même inférieur à la moyenne nationale. Certes, le dynamisme de création est assez faible, mais il se peut qu'il corresponde à une bonne stabilité des associations existantes, couvrant correctement les besoins ressentis.



# Créations par arrondissement

	Créations au cours des 10 dernières années	Dont créations 2008-2009	Créations pour 1000 habitants
Préfecture	964	133	7,6
Château-Chinon	259	24	9,2
Clamecy	257	30	9,2
Cosne-Cours-sur-Loire	328	59	7,0
Département	1808	246	7,9

Source : Journal officiel et INSEE recensement de population 2006. Traitement R&S. Lecture : 7,6 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées en préfecture, au cours des 10 dernières années.

Par rapport à une moyenne départementale de l'ordre de 8 associations pour 1.000 habitants en dix années, les deux arrondissements de Château-Chinon et de Clamecy se situent assez nettement au-dessus.

# Renforcer l'existant

Un nouveau projet associatif peut donner lieu à une création ex nihilo, ou bien prendre place dans une association existante (nouvelle section sportive d'un club omnisport, nouvelle activité dans une association culturelle ou sociale...), et la renforcer. Les modifications de statuts, publiées au Journal officiel, peuvent être un indice, parmi d'autres, de ce renforcement des associations et de leur ambition.

Méthode : Nous rapprochons le nombre de ces modifications de statuts<sup>(1)</sup> de celui des créations dans un département, pour une durée donnée. Ce rapport est un indicateur, parmi d'autres, d'une certaine préférence entre la création et le renforcement de l'existant.

Ce ratio est de 16% sur 10 ans, dans la Nièvre, à situer par rapport à la moyenne nationale de 16% également. Cette observation montre qu'on se situe sensiblement au même niveau qu'au plan national. Le département ne se distingue donc pas, de ce point de vue.

(1) 35% environ de l'ensemble des modifications publiées, au côté des changements d'adresse, par exemple.



# Mieux connaître les associations nouvelles

Depuis avril 2007, les associations nouvelles sont répertoriées au Journal officiel sous 29 thèmes différents, le plus souvent décomposés en sous-thèmes très ciblés.

Cette nouvelle nomenclature particulièrement fine permet une analyse plus précise et plus juste des domaines dans lesquels vont agir les associations nouvelles.

Une même association peut être classée sous 2, voire 3 rubriques différentes, pour tenir compte de son éventuelle polyvalence. On étudie donc ici la répartition des inscriptions dont les associations nouvelles font l'objet, inscriptions dont le nombre dépasse forcément le nombre de créations.

Sont présentées ci-après :

1. La répartition **en pourcentage** des inscriptions dans les principaux thèmes au niveau du **département**, en le situant par rapport aux moyennes régionale et nationale.
2. La même répartition (**en pourcentage**) des inscriptions pour les associations enregistrées en préfecture et pour celles enregistrées dans les 3 sous-préfectures.
3. La répartition des inscriptions enregistrées dans le **département**, **en moyenne annuelle sur 2 ans**, dans chacun des 29 thèmes.

# Des associations pour quoi faire ?

Ce tableau présente la répartition en 10 grands thèmes, des inscriptions dont ont fait l'objet les associations créées au cours des 2 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	Département	Région	France
Culture	20,1	21,5	22,5
Sports	18,7	17,5	15,3
Loisirs	20,7	16,8	13,9
Social	4,4	6,4	8,0
Santé	4,0	4,4	8,5
Enseignement	4,0	5,0	3,9
Economie	5,4	5,6	4,3
Aide à l'emploi, développement local	2,7	2,8	2,8
Environnement	2,4	4,0	3,8
Autres <sup>(1)</sup>	17,6	15,9	16,9
<b>Total des inscriptions</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 20,1% des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture », dans la Nièvre, pour une proportion de 21,5% dans la région et de 22,5% en moyenne nationale.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

On crée ici proportionnellement un peu plus d'associations tournées vers les sports et les loisirs, et un peu moins dans le domaine social, ensemble de caractéristiques assez constantes des territoires ruraux.

# Quelques spécificités dans les arrondissements

Ce tableau présente la répartition des inscriptions dont ont fait l'objet les associations enregistrées en préfecture et dans les 3 sous-préfectures au cours des 2 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	En préfecture	Dans les 3 sous-préfectures
Culture	18,5	20,0
Sports	16,3	21,4
Loisirs	20,4	19,5
Social	5,6	2,7
Santé	3,1	5,5
Enseignement	4,4	3,2
Economie	5,3	5,9
Aide à l'emploi, développement local	2,5	2,7
Environnement	1,6	3,2
Autres <sup>(1)</sup>	22,3	15,9
<b>Total des inscriptions</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 18,5% des inscriptions enregistrées en préfecture se sont situées sous le thème « Culture », dans la Nièvre, pour une proportion de 20% dans les sous-préfectures.

(1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Sur une période de 2 ans, l'arrondissement chef-lieu, plus urbanisé, se distingue par une propension un peu plus forte à créer des associations dans le secteur social et dans l'enseignement. Dans les autres arrondissements, plus ruraux, les initiatives ont été plus nombreuses dans la culture, le sport et l'environnement.

# Un nouveau classement plus détaillé

Ce tableau présente la répartition des inscriptions enregistrées dans le département, en moyenne annuelle sur 2 ans, dans chacun des 29 thèmes.

Répartition des inscriptions nouvelles dans le département en moyenne annuelle		Information, communication	8
		Représentation, promotion et défense d'intérêts éco.	12
		Conduite d'activités économiques	3
Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles	56	Activités politiques	2
Sports, activités de plein air	41	Défense des droits fondamentaux, activités civiques	10
Chasse, pêche	12	Activités religieuses, spirituelles ou philosophiques	4
Clubs de loisirs, relations	36	Recherche	2
Action socioculturelle	22	Armée	1
Interventions sociales	4	Tourisme	2
Associations caritatives, humanitaires, aide au développement	6	Justice	1
Services familiaux, services aux personnes âgées	3	Amicales, groupements affinitaires, d'entraide	14
Aide à l'emploi, développement local	8	Clubs, cercles de réflexion	3
Education, formation	11	Logement	1
Santé	9	Sécurité, protection civile	1
Services et établissements médico-sociaux	3	Préservation du patrimoine	8
Environnement, cadre de vie	7	Divers	2

Source : Journal officiel.

# Les associations sportives du département

Le sport est l'un des rares domaines pour lequel on dispose de données chiffrées récentes et précises sur les associations en activité. Il est donc un bon terrain d'observation de la longévité des associations.

	France	Région	Département
Nombre de clubs en 2007	167 220	4 790	765
Nombre de clubs pour 1000 habitants	2,6	2,8	3,3
Nombre de licenciés par club	90	72	62

Sources : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (chiffres 2007) et INSEE recensement de population 2006.

On compte plus de 760 clubs sportifs dans le département. Rapportée à la population, la présence sportive dans la Nièvre est supérieure à la moyenne régionale et les clubs y sont de taille nettement plus importante.

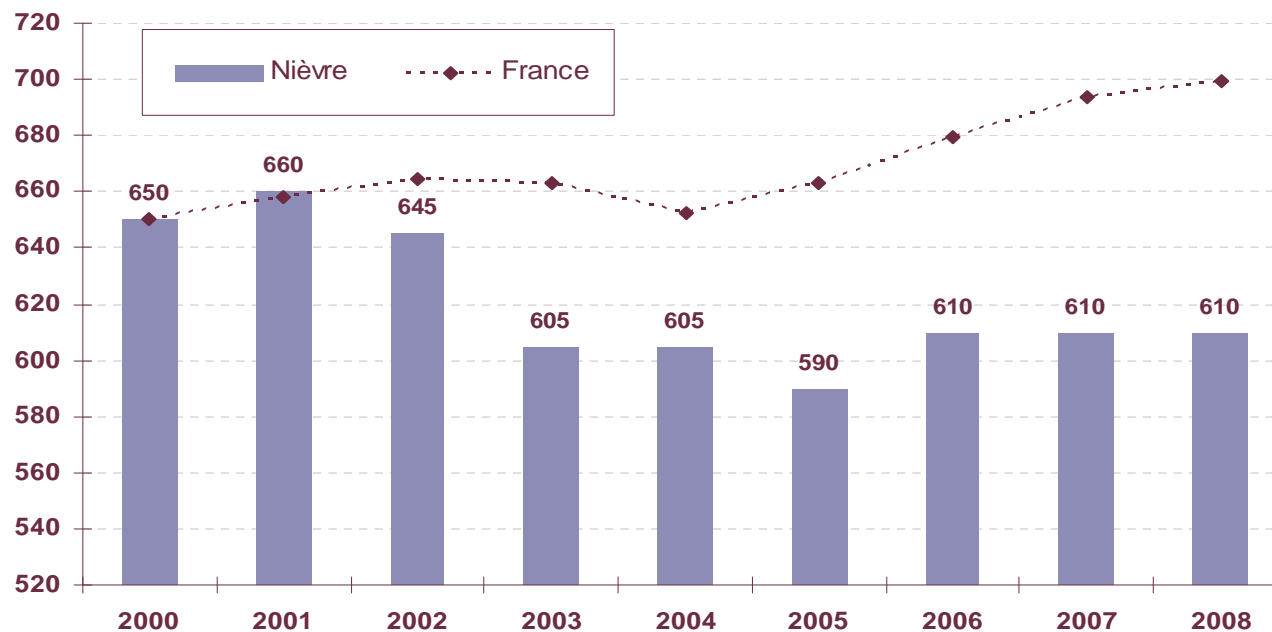
En outre, ils résistent mieux qu'ailleurs. On constate en effet que 36%<sup>(1)</sup> des clubs du département ont disparu au cours de la dernière décennie, un indice inférieur au repère national de 40%.

(1) Ce ratio est obtenu à partir du nombre de clubs recensés il y a 10 ans, du nombre de clubs créés en 10 ans et du nombre de clubs existant en 2007.



**Les associations employeurs :**  
**Un enjeu économique et social**

## Plus de 600 associations employeurs



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. Le nombre d'associations employeurs du département est en valeur brute, il correspond à celles qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale à partir de la même base pour l'année 2000.

Contrairement à la courbe nationale, celle de la Nièvre n'est pas véritablement repartie à la hausse, après les années 2003 à 2005 qui ont correspondu à la fin du dispositif emplois jeunes. Dans la Nièvre, les associations se sont renforcées, au lieu de se multiplier, ce qui apparaît plus loin quant à l'évolution du nombre de salariés.

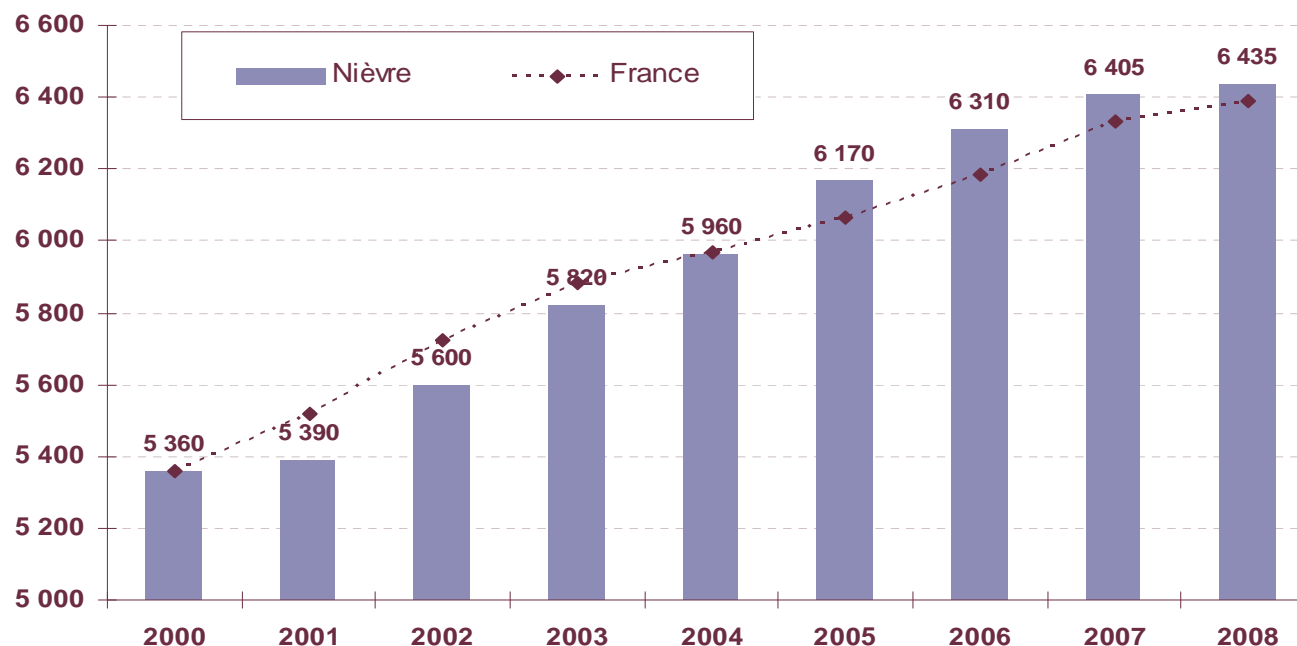
# Répartition des associations employeurs

	Nombre d'associations employeurs	Ventilation départementale	Nationale
1 ou 2 salariés	335	55%	58%
3 à 5 salariés	75	12%	14%
6 à 9 salariés	50	8%	8%
10 à 19 salariés	55	9%	9%
20 à 49 salariés	65	11%	7%
50 à 99 salariés	25	4%	3%
100 salariés et +	5	1%	1%
Total	610	100%	100%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

La taille des associations employeurs est ici plus importante qu'au plan national : 16% d'entre elles disposent de 20 salariés, au moins, contre 11% en repère national. Les plus grandes associations sont essentiellement dans le secteur sanitaire et social.

# Plus de 6.400 emplois



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

La progression de l'emploi a été constante depuis 2000, avec plus de 1.000 salariés supplémentaires, ce qui confirme bien le renforcement des associations employeurs. Il est très important de souligner que ces emplois, fortement ancrés au territoire, sont précieux car ils apportent du lien social, et ne peuvent généralement pas se délocaliser.

# Une masse salariale de 112 millions d'euros

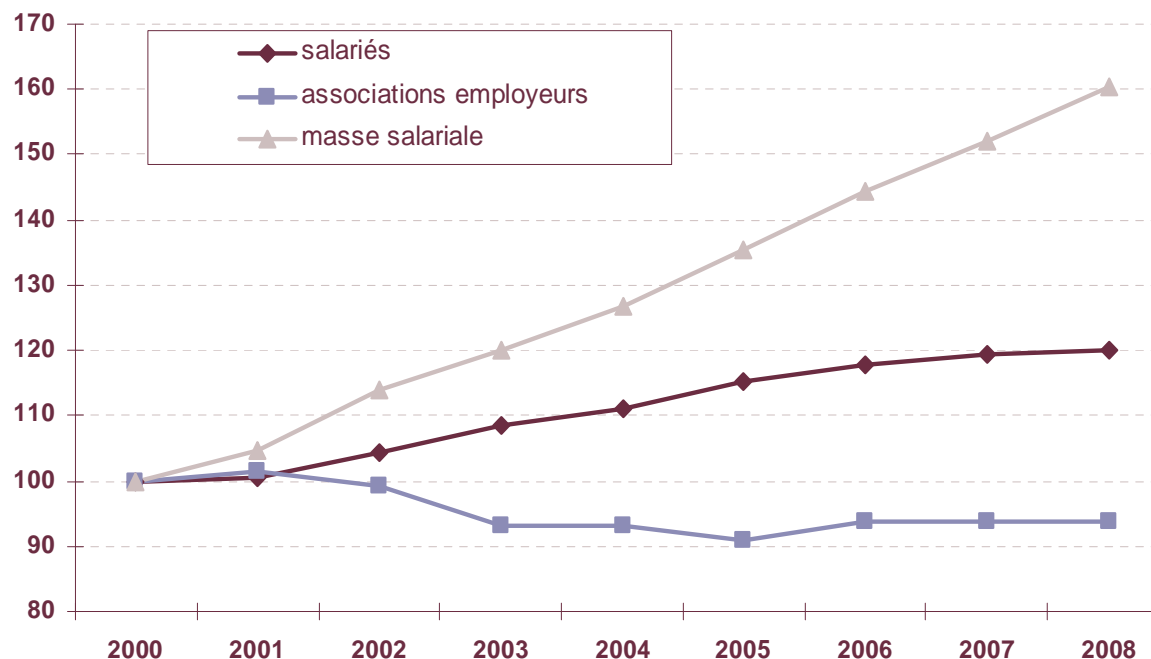
	Evolution 2000 - 2008	Part au sein du secteur concurrentiel
Nièvre	60%	9,9%
France	44%	6,5%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Entre 2000 et 2008, la masse salariale des associations de la Nièvre a augmenté de 60% en euros courants. Elle représente en 2008, près de 10% des salaires du secteur privé.

Avec plus de 6 400 emplois et près de 112 millions d'euros de salaires distribués en 2008, le secteur représente un enjeu économique très important pour le département.

# Evolution de l'emploi associatif selon trois indicateurs



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données exprimées en base 100 à partir de l'année 2000.

La courbe du nombre des salariés progresse de 20%, pendant que celle du nombre d'employeurs n'évolue pas : les associations se renforcent. La courbe de la masse salariale progresse plus vite que celle des salariés : le temps de travail progresse, notamment dans le secteur de l'aide à domicile.

# Le Chèque Emploi Associatif

Le CEA a été institué par la loi n° 2003-442 du 19 mai 2003 et le Décret n° 2004-370 du 27 avril 2004. A l'image du *chèque emploi service* pour les emplois à domicile, le **chèque emploi associatif** est une mesure de simplification visant à faciliter l'embauche et les formalités des employeurs du domaine associatif. Il a d'abord concerné les seules associations ayant au plus trois salariés en équivalent temps plein. Son utilisation est étendue depuis 2008, aux associations employant jusqu'à 9 équivalents temps plein, en moyenne sur l'année. **Le tableau présente le bilan de l'année 2008.**

	Employeurs	Salariés	Masse salariale (en K €)
Nièvre	90	160	479
Bourgogne	995	2 540	5 905
France	34 815	87 840	219 660

Source : Données ACOSS-URSSAF 2008 arrondies.

Après une montée en puissance progressive depuis 2004, le dispositif a concerné **une petite centaine d'utilisateurs**, en 2008, pour **160 salariés**.

Parmi les associations éligibles du département, **27%** l'ont utilisé : une proportion **légèrement inférieure** à la moyenne nationale qui est de 32%. Pour autant, l'évolution observée entre 2006 et 2008 montre que le département tend à rattraper son retard.

# Régime général et régime agricole

Répartition entre le régime général (ACOSS) et le régime agricole (MSA) en %

	Employeurs		Salariés		Masse salariale	
	Nièvre	France	Nièvre	France	Nièvre	France
Régime général	93,9	95,9	94,1	94,8	95,9	95,4
Régime agricole	6,1	4,1	5,9	5,2	4,1	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Rappel en valeurs</i>	611		6 435		111,8 millions d'euros	

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Le caractère rural du département ne transparaît qu'assez peu dans la proportion des associations employeurs relevant du régime agricole : un peu plus de 6% contre 4% en moyenne nationale, et une proportion de salariés (5,9%) à peine supérieure au repère France (5,2%).

## Plus de 12% des salariés privés

	Salariés		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en millions d'€)	Part au sein du privé (en %)
Nièvre	6 435	12,3	112	9,9
Région	41 130	8,9	723	6,9
France	1 693 745	9,1	31 618	6,5

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies.

Pour les acteurs du secteur associatif, comme pour les élus du département et pour les représentants des pouvoirs publics, cet indicateur est très important : dans un département qui peine à se développer sur le plan économique, le secteur associatif représente, relativement, un enjeu majeur.

Plus de 12 salariés privés sur 100 travaillent dans une association, contre 9 en région Bourgogne, comme au plan national. Cette proportion situe le département au 16<sup>ème</sup> rang national.

## Quelques repères par activité

	Employeurs	Salariés	Taille moyenne	Masse salariale (en milliers d'€)	SMPT <sup>(1)</sup> (en €)
Enseignement	40	415	10,4	9 769	23 541
Sport	85	195	2,3	2 238	11 479
Santé	10	145	14,5	4 599	31 715
Social	145	4 090	28,2	69 998	17 114
Loisirs	5	5	1,0	91	18 225
Culture	70	140	2,0	1 908	13 632
Autres activités <sup>(2)</sup>	105	615	5,9	9 372	15 239
Autres associations <sup>(3)</sup>	150	830	5,5	13 841	16 676
Total	610	6 435	10,5	111 817	17 376

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Salaire moyen par tête. (2) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, cantines, auberges de jeunesse, tourisme... Cf annexe 2. (3) Autres associations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z).

La taille moyenne des associations (10,5 contre moins de 10 au plan national), varie fortement du sport et de la culture (deux salariés par employeur), au secteur social, proche de 30 salariés. Le salaire moyen par tête (SMPT) varie lui aussi fortement, notamment en fonction du nombre de temps partiels, notamment dans la culture et le sport.

# Activités départementales et contexte national

Répartition des salariés par secteur (en %)	Départementale	Nationale
Enseignement	6,4	11,9
Sport	3,0	3,8
Santé	2,3	7,5
Social (précisé dans la diapo suivante)	63,6	47,9
Loisirs	0,1	0,5
Culture	2,2	3,5
Autres activités <sup>(1)</sup>	9,6	11,6
Autres associations fonctionnant par adhésion volontaire (2)	12,9	13,3
Total	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008 arrondies. L'approche par activité est construite à partir de la Nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf annexe 2. (2) associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z

Le département présente une proportion très forte d'emploi appartenant au secteur social (63,6% contre un peu moins de 48% au plan national). C'est la caractéristique principale de la Nièvre, sans doute en lien avec une population un peu plus âgée. Pour autant, les emplois du domaine de la santé sont ici moins nombreux qu'ailleurs.

# Importance de l'emploi du secteur social

Répartition au sein du secteur social	Départementale	Nationale
Part de l'emploi du secteur social	63,6	47,9
dont hébergement médicalisé	11,0	9,1
dont hébergement social	11,7	8,9
dont aide à domicile	15,3	9,8
dont accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées	0,5	0,4
dont aide par le travail	9,9	7,8
dont accueil de jeunes enfants	0,5	1,7
dont accueil d'enfants handicapés	1,4	1,3
dont accueil d'enfants et d'adolescents	0,9	0,5
dont autres actions sociales sans hébergement <sup>(1)</sup>	12,5	8,3

Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2008. (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives ...

Au sein du secteur social, c'est l'aide à domicile qui présente proportionnellement le plus gros écart (15,5% des emplois contre 9,8%) par rapport au repère national.

La faible proportion des emplois pour l'accueil des jeunes enfants (crèches) est à observer par rapport à la pyramide des âges dans le département.

# Longévité des employeurs associatifs

Plusieurs indices<sup>(1)</sup> permettent de qualifier la longévité des associations employeurs d'un département. Ils concernent les associations de petite taille, les plus fragiles, employant 1 à 2 salariés : 55% des employeurs associatifs du département.

- L'ancienneté de ces associations de moins de 3 salariés : dans la Nièvre 49% ont plus de 10 ans pour une moyenne nationale de 39%. Cet indice situe le département au 5<sup>ème</sup> rang national.
- Le taux moyen de survie à trois ans de ces petites associations place la Nièvre au 33<sup>ème</sup> rang : 70% poursuivent leur activité au bout de 3 ans d'existence, proportion voisine de la moyenne nationale (68%).

Globalement, on peut donc parler d'une bonne résistance des petites associations de la Nièvre.

(1) A partir de l'examen de cohortes d'associations employeurs, et de leur survie à trois ans et dix ans.



**Le tissu associatif aujourd'hui  
dans la Nièvre**

# Combien d'associations en activité aujourd'hui

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe  
entre 3 400 et 3 900 associations en activité dans la Nièvre.

(1) A partir des travaux de Recherches & Solidarités – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Matisse.



# Combien de bénévoles

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon une méthodologie construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002)\*.

- Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association, soit dans la Nièvre, une fourchette de **45.000 à 50.000** bénévoles.

- Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement (quelle que soit la durée, mais avec une fonction précise), et ceux qui agissent ponctuellement, en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir **entre 17.000 et 20.000** bénévoles réguliers dans la Nièvre.

\* S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective pour penser que le raisonnement n'est plus valable.



**En guise de conclusion ...**



## Les chiffres clés

- Le département comporte entre 3.400 et 3.900 associations en activité, animées par environ 50.000 bénévoles dont 20.000 interviennent de façon régulière tout au long de l'année.
- Il se crée 200 associations nouvelles dans la Nièvre en moyenne depuis 10 ans, avec un record de 246 créations en 2008-2009.
- Plus de 600 associations de la Nièvre emploient des salariés.
- Avec plus de 6.400 emplois, le secteur associatif représente plus de 12% de l'emploi privé du département. Il distribue 112 millions d'euros de salaires annuellement.
- C'est un secteur qui a créé plus de 1.000 emplois nouveaux depuis l'année 2000 : des emplois non délocalisables, très ancrés au territoire et le plus souvent créateurs de lien social.

# Un panorama vivant

Un tel panorama permet de faire un point précis de la situation à un moment donné. Il est un outil utile pour les acteurs et les décideurs.

Dès lors que le monde associatif est très vivant, il évolue sans cesse et se transforme. Il est donc utile de concevoir un suivi régulier de ces données, au fil des années :

- Le rythme des créations est-il toujours soutenu ? L'objet de ces créations reste-t-il le même ou se modifie-t-il en fonction des attentes de la population, de l'urbanisation ?
- Qu'en est-il de l'évolution de l'emploi dans les associations ? Le secteur demeure-t-il aussi créateur ? Qu'en est-il dans le sport, la culture, les loisirs ?
- Enfin, comment le département évolue-t-il au fil des années, dans son contexte régional, et dans l'ensemble national ?

Autant de sujets qui peuvent alimenter la réflexion pour permettre aux acteurs et aux décideurs d'accompagner les changements, et d'éclairer les décisions. Autant d'informations que Recherches & Solidarités tient particulièrement à actualiser, chaque année, pour l'ensemble des départements.

# Annexe 1

## Définition des secteurs d'activités, au regard des inscriptions au Journal officiel des associations nouvelles

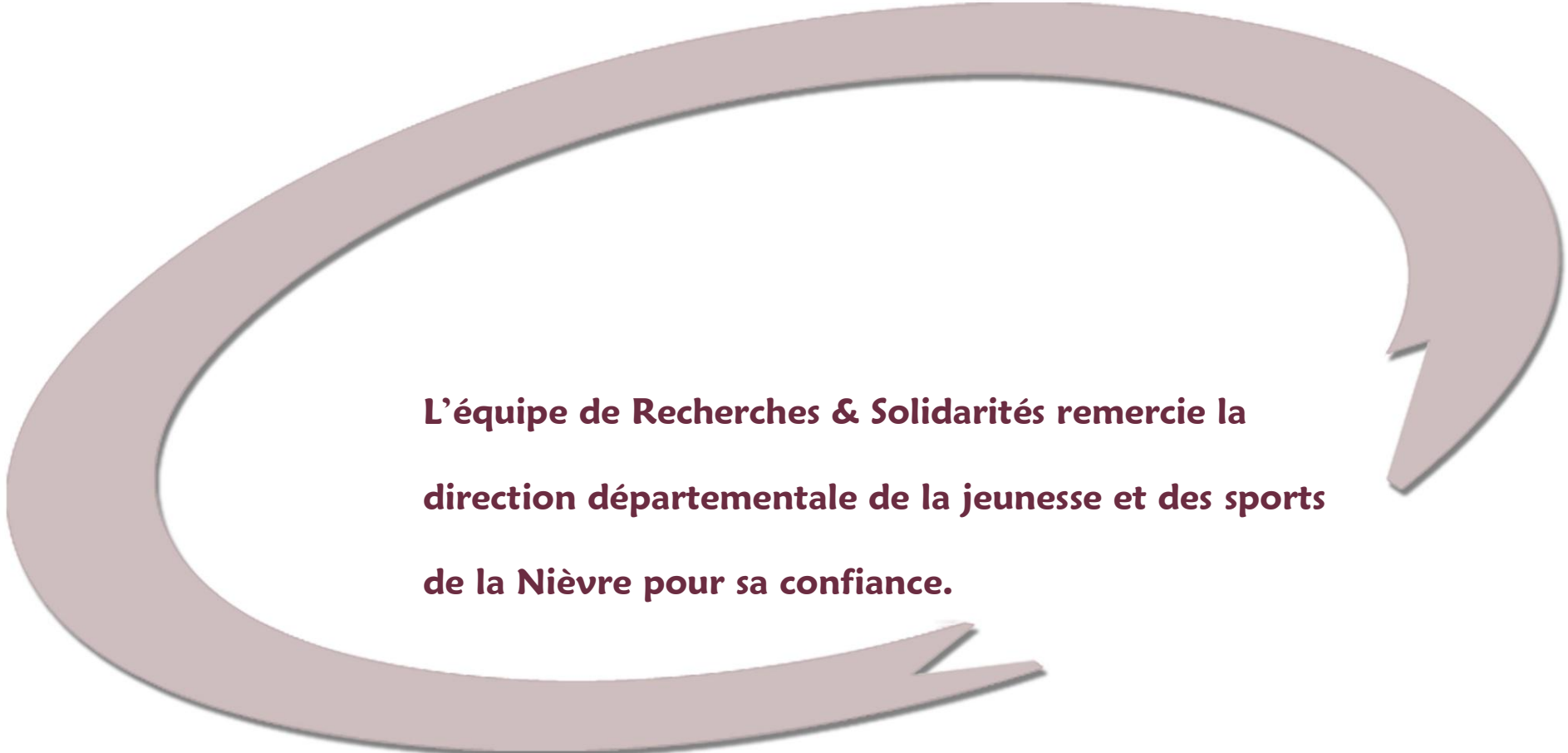
Culture	Culture, pratique d'activité artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers

# Annexe 2

## Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la nouvelle Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1er janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.



**L'équipe de Recherches & Solidarités remercie la  
direction départementale de la jeunesse et des sports  
de la Nièvre pour sa confiance.**